

## Enseignant en milieu pénitentiaire

**Type d'emploi :** poste ouvert au personnel enseignant 1er degré – La priorité sera accordée aux enseignants possédant le CAPA-SH option F ou ayant une expérience pédagogique auprès d'adolescent ou de jeunes adultes en difficultés scolaires

**Lieu d'exercice :** Maisons d'arrêt de Nice ou Grasse

**Date de prise de fonction :** Rentrée scolaire

**Conditions de nomination :** Nomination à titre définitif (sous réserve de détention du titre requis).

**Conditions de rémunération :**

- indemnité de fonctions particulières de professeur des écoles (sous réserve de détention d'un diplôme professionnel spécialisé (70.35€ brut/mois).
  - indemnité pour enseignement en milieu pénitentiaire (87.73€ brut/mois)
- Ces indemnités sont cumulables avec d'éventuelles HSE

**Organisation du temps de travail :** La durée hebdomadaire d'enseignement est aménagée de façon à prendre en compte les contraintes pénitentiaires (travail des détenus, parloirs, autres activités) mais aussi à permettre une continuité de ce service auprès des détenus sans excéder les obligations réglementaires de service.

**Cadre réglementaire :** L'enseignement en milieu pénitentiaire s'inscrit dans une perspective d'éducation permanente, de poursuite ou de reprise d'un cursus de formation et de préparation d'un diplôme. Sa finalité est de permettre à la personne détenue de se doter des compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle (circulaire n°2011-239 du 08/12/2011)

**Description des missions :**

L'enseignement est intégré à chacune des étapes du parcours de réinsertion des détenus, depuis l'accueil où le repérage de l'illettrisme est systématique jusqu'à la préparation à la sortie.

Ainsi, l'enseignant inscrit sa mission dans le projet de l'unité locale de l'enseignement pour :

- développer à tous les niveaux de formation une approche différenciée du public, avec une attention particulière pour les mineurs et les jeunes majeurs,
- permettre aux élèves d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les repères, et références indispensables à l'exercice de responsabilités citoyennes.

**Compétences et qualités requises :**

- capacités d'adaptation dans un milieu spécifique.
- motivation à exercer auprès d'un public en situation de décrochage scolaire.

**Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste :**

Monsieur le Proviseur, directeur de l'Unité Pédagogique Régionale PACA Corse, ([ce.0133402c@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0133402c@ac-aix-marseille.fr)) et M. Fournier, Responsable Local de l'Enseignement de la maison d'arrêt de Grasse ([rle.ma-grasse@justice.fr](mailto:rle.ma-grasse@justice.fr)) et en copie à M. Maréchal, l'Inspecteur de l'ASH ([ien-06.ash@ac-nice.fr](mailto:ien-06.ash@ac-nice.fr))

**Procédure de candidature :** candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et simultanément à la DIPE ([ia06-dipe2@ac-nice.fr](mailto:ia06-dipe2@ac-nice.fr)) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.